

Massu, Aussaresses, Le Pen : quand « Le Monde » réveillait les mémoires sur la guerre d'Algérie

Florence Beaugé

Le Monde, 26 janvier 2021

La reporter Florence Beaugé revient sur plusieurs années d'enquêtes, publiées dès 2000, et largement citées dans le récent rapport de Benjamin Stora.

Récit. Tout commence en juin 2000. Dans l'édition datée du 20 paraît à la une du Monde un bref article. « *J'étais allongée nue, toujours nue. (...) Dès que j'entendais le bruit de leurs bottes dans le couloir, je me mettais à trembler. Ensuite, le temps devenait interminable. (...) Le plus dur, c'est de tenir les premiers jours, de s'habituer à la douleur. Après, on se détache mentalement. C'est un peu comme si le corps se mettait à flotter.* »

Celle qui parle, c'est Louissette Ighilahriz, une indépendantiste algérienne. Grièvement blessée après être tombée dans une embuscade de l'armée française, la jeune fille a été transférée dans l'un des baraquements de la 10^e division parachutiste du général Massu, sur les hauteurs d'Alger. On est en septembre 1957. Pendant trois mois, elle sera torturée et violée par un certain capitaine Graziani. Le général Massu et le colonel Bigeard, deux figures de l'armée française, viennent régulièrement aux nouvelles. Les jours passent. Un soir, un inconnu entre dans son box. Horrifié par son état, il la fait évacuer à l'hôpital Maillot de Bab el-Oued et la sauve. De lui, Louissette Ighilahriz ne retient que le nom : commandant Richaud. Et sa fonction : médecin.

Quand je rencontre cette ancienne indépendantiste pour la première fois à Alger, en avril 2000, elle me supplie de l'aider à retrouver son sauveur. Voilà plus de quarante ans qu'elle le cherche pour lui dire merci. Faute d'y parvenir, j'écris un article. Contre toute attente, ce papier va être le point de départ



Le haut de la « une » du « Monde » daté du 20 juin 2000 qui révèle le témoignage de l'Algérienne indépendantiste Louissette Ighilahriz, torturée et violée en 1957 par l'armée française. Le Monde

d'une extraordinaire aventure, personnelle et professionnelle. Et le catalyseur d'un retour de mémoire inattendu des deux côtés de la Méditerranée.

« La torture, on pourrait très bien s'en passer »

Deux jours après l'histoire de Louissette, Massu m'accorde une interview. A 92 ans, l'ancien vainqueur de la « bataille d'Alger » de 1957 garde bon pied bon œil. Le nom de Richaud lui dit-il quelque chose ? « *Et comment ! C'était le médecin chef de la 10^e division parachutiste, l'un de mes bons amis. Un humaniste* », s'exclame-t-il. Ainsi, c'est par Massu que Louissette va apprendre qui était son sauveur... Richaud est décédé deux ans plus tôt. Mais je ne suis pas au bout de mes surprises. Alors que nous quittons le cas de Louissette pour aborder celui de la torture, Massu déclare : « *Quand je repense à l'Algérie, cela me désole. La torture, on pourrait très bien s'en*

passer. Elle faisait partie d'une certaine ambiance. On aurait pu faire les choses différemment. »

L'interview sort le 22 juin 2000 et déclenche un véritable tumulte. Massu regrette ! C'est un tournant. Ses propos sont repris partout, en France comme à l'étranger. Le vieux général n'a pas de remords – ce qui supposerait un sentiment de culpabilité – mais des regrets. Jusque-là, il assumait sans état d'âme l'utilisation de la torture, tout en se gardant bien de prononcer le mot.

Bigéard s'exprime le même jour dans *Le Monde*, mais ses propos paraissent totalement décalés. Il nie avoir jamais pratiqué la torture, qualifie le témoignage de Louïsette Ighilahriz de « *tissu de mensonges* » et me prévient qu'il sait « *encore mordre* ».

Les regrets de Massu et les dénégations de Bigéard ouvrent une vanne. Sous la houlette d'Edwy Plenel, le directeur de la rédaction de l'époque, le journal débute un exercice de vérité et de mémoire qui durera six ans. Ce travail journalistique bénéficiera de la formidable caisse de résonance qu'est *Le Monde*, obligeant les autres journaux et les politiques à suivre le mouvement, parfois à contrecœur.

En France, comme en Algérie, la parole se libère. En réalité, il s'agit d'une découverte-redécouverte. Historiens, intellectuels et journalistes (André Mandouze, Francis Jeanson, Claude Bourdet, notamment, puis Henri Alleg, Pierre Vidal-Naquet...) avaient déjà tout dit, et presque tout écrit, dès les années 1940-1960. Mais les années 2000 apportent une différence majeure : ce sont des acteurs de premier plan, et non des moindres, qui reconnaissent publiquement ce que d'autres s'étaient évertués à dénoncer. A ceux qui font valoir, aujourd'hui encore, que la torture et les « *corvées de bois* » (exécution sommaires) ont été « *un mal nécessaire* », imposé par les « *fellaghas* » qui menaçaient de faire sauter Alger en 1957, on ne rappellera jamais assez que ces méthodes étaient monnaie courante depuis le début de la colonisation, en 1830.

« Les morts me font moins de mal que les vivants »

Au rythme d'une enquête tous les deux mois en moyenne, *Le Monde* va donc remettre le dossier guerre d'Algérie à l'ordre du jour. Parmi celles-ci : le malaise des anciens appelés d'Algérie, arrivés à l'âge de la retraite et ravagés par leurs souvenirs. Bernard Gerland, comédien, tente d'évacuer par le théâtre le poids qui lui comprime le cœur depuis plus de quarante ans. André Brémaud se qualifie de « *salaud* », mais souhaite « *parler plutôt que*

de demander pardon ». Georges Fogel rêve de retourner en Algérie, « *ce pays merveilleux où je n'ai pas vu que des saloperies* ». La peur des embuscades, la peur des abominations commises par l'autre camp, l'alcool, la solitude, l'effet de groupe... Tout cela les a fait basculer ou se taire. Avoir eu 20 ans et n'avoir pas su réagir, c'est la tragédie de ces « *blessés de l'âme* ».

L'histoire de Mohamed Garne, ce « *Français par le crime* » comme il se définit, fera date. Garne est né d'un viol collectif commis par des soldats français sur sa mère âgée de 14 ans, Kheira, en août 1959, dans le camp de détention de Theniet El-Had, tenu par l'armée française. Au moment où *Le Monde* s'en fait l'écho, Kheira vit dans un cimetière d'Alger. D'une tombe, elle a fait sa maison. « *Les morts me font moins de mal que les vivants* », dit-elle. Ce récit sera le prélude à une longue enquête sur les viols commis pendant la guerre d'Algérie. Un traumatisme aussi lourd que celui des « *disparus* », et qui se transmet de génération en génération. Tu par les victimes algériennes, sous-estimé ou ignoré par les historiens des deux bords, il est totalement occulté par les responsables français. Or les viols faisaient partie du système de répression et d'intimidation mis en place par la France, et cela avant même la guerre d'indépendance.



Le haut de la « une » du « Monde » daté du 23 novembre 2000. Le Monde

A l'automne 2000, un vieux général à l'œil bandé sort de l'ombre : Paul Aussaresses, 82 ans. Cet ancien résistant, médaillé de la Légion d'honneur, va susciter l'étonnement, parfois l'hilarité, mais surtout faire trembler ses pairs par ses révélations. « *Ni regrets ni remords* », tel est son credo. Au fil des entretiens – un ou deux petits déjeuners, chaque semaine, à la cafétéria du *Monde* pendant un mois et demi –, il révèle les pires aspects de la guerre

d'Algérie : tortures systématiques, massacres, disparitions, et souligne que le pouvoir civil « *connaissait et approuvait* » toutes ces méthodes. Quatre mois plus tard, il publiera un livre, *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, dans lequel il confirme ses propos et, surtout, reconnaît que l'avocat Ali Boumendjel et Larbi Ben M'Hhidi, l'un des principaux chefs du FLN, considéré à Alger comme « *le Jean Moulin algérien* », ne se sont pas suicidés mais ont été assassinés sur son ordre.

Au même moment, Massu accorde au *Monde* une nouvelle interview. La dernière de sa vie, prévient-il. La torture en Algérie a été « *généralisée et institutionnalisée* », reconnaît l'ancien chef de la 10^e DP, avant de renouveler ses regrets. Sur Maurice Audin, le mathématicien torturé et exécuté par l'armée française en 1957 à Alger, Massu semble hésiter un moment à me parler, mais il finit par se retrancher dans le silence. Déception.

Les deux interviews sortent à la « une » du *Monde* du 23 novembre 2000, sous le titre : « *L'aveu des généraux* » et font l'effet d'un coup de tonnerre. Stupeur, consternation, joie de voir la vérité enfin reconnue. L'historien Pierre Vidal-Naquet avoue, les larmes aux yeux : « *Jamais je n'aurais pensé voir cela de mon vivant, même si je n'ai cessé de le souhaiter* » et évoque le « *retour du refoulé* ». Le facteur « *passage de générations* » est essentiel pour comprendre ce réveil de mémoire, souligne de son côté l'historien Benjamin Stora.

Jean-Marie Le Pen et la « torture à domicile »

Les années qui suivent sont l'objet de nouveaux rebondissements. En avril 2002, Jean-Marie Le Pen arrive aux portes de l'Élysée. Exit le candidat socialiste, Lionel Jospin, au soir du premier tour de l'élection présidentielle. L'onde de choc franchit la Méditerranée et secoue l'Algérie tout entière. Depuis le premier de mes reportages en Algérie, j'entends beaucoup parler de Le Pen et de ses « *faits d'armes* » de janvier à fin mars 1957, en tant qu'engagé volontaire avec le grade de lieutenant. Une autre histoire revient fréquemment : celle d'un poignard oublié dans la Casbah d'Alger par Jean-Marie Le Pen, à l'issue d'une nuit de terreur.

Edwy Plenel décide que, en dépit des lois d'amnistie, *Le Monde* a le droit et même le devoir de dévoiler le passé algérien du chef du Front national. Je repars en Algérie, retrouve plusieurs rescapés de la « *torture à domicile* » pratiquée par Le Pen à Alger, ainsi que le fameux poignard. La famille Moulay le détient depuis la nuit du 2 au 3 mars 1957.

Il est environ 22 heures, ce soir-là, quand une vingtaine de parachutistes

6 LE MONDE/4 MAI 2002

PRÉSIDENTIELLE LE SECOND TOUR

La campagne du chef du FN réveille à Alger le souvenir de la torture

Rivés à leurs postes de télévision, les Algériens assistent, incrédules, au duel du second tour. En se souvenant avec douleur ses actions de Jean-Marie Le Pen, lieutenant du 1er REP en 1957, décoré par le général Massu, et considéré comme « tortionnaire »

ALGER de notre envoyé spécial. Les Algériens assistent rivés à leurs postes de télévision dimanche 3 mai au soir. Pour la deuxième fois en quinze jours, ils assistent en direct, sur les chaînes françaises, le résultat de l'élection présidentielle française. Et la tension sera encore plus forte après vote du 23 avril. « Ce sont nos élections autant que les vôtres, et elles nous entraînent de si près que nous nous inquiétons de leur résultat », disent nombre d'entre eux.

Le Pen à l'époque à l'échoppe, en France devant rentrer au pays. Pour leur part, les anciens combattants de la guerre d'indépendance examinent sous un autre angle la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection. Ils voient les événements actuels comme un nouveau traumatisme : quarante-cinq ans plus tard, l'an-

des « nationalistes d'Algérie » revient au premier plan, impurs, plus fort que jamais. Par le biais des chaînes de télévision françaises, regardés par le Pen dans Alger, d'y être, d'y bouger. Libre de ses propos, de ses gestes, et bénéficiant de la respectabilité que lui donne le statut d'homme politique, assis de ses 57 ans de vote du premier tour.

« Le souvenir de Jean-Marie Le Pen dans l'Algérie en guerre a été bûché - de janvier à fin mars 1957 - le lieutenant du 1er régiment étranger de parachutistes (REP), attaché à la division Massu, a laissé dans l'ex-colonie française de terribles souvenirs. L'objectif est de

28 ans, ayant vu l'envoi de contingent en Algérie décidé par le gouvernement de Guy Mollet, Jean-Marie Le Pen s'engage en 1956 pour un an - pour succéder avec ses jeunes hommes », explique-t-il plus tard dans le livre *Le Front et de retour*. Il débarque en plein bataille d'Alger, juste avant que le général Massu se voie déloger, le 7 janvier 1957, par le gouverneur général Robert Lacoste, les pouvoirs de police dans la région d'Alger.

« MAINTIEN DE L'ORDRE » - Ruel à la Villa des Nations (aujourd'hui rasée et remplacée par un jardin public, sur les hauteurs d'El-Biar, face à la mer), Jean-Marie Le Pen est affecté à des tâches administratives. Officiellement, il fait du renseignement. L'objectif est de

mettre fin à la vague meurtrière d'attentats déclenchée en zone urbaine par le F.N. Il est affecté de son supérieur direct, le capitaine Martin, qui confiera par la suite que Le Pen n'a « jamais eu charge d'interrogatoires, que [son] comportement a toujours été très modeste et de caractère très honnête... » (éprouvé) profondément respectueux d'autrui [et] manifeste de grandes qualités humaines dans tous ses actes ». Le lieutenant Le Pen quitte Alger le 13 mars 1957, après avoir été décoré de la croix de la valeur militaire par le général Massu.

Le souvenir qu'a laissé Jean-Marie Le Pen en Algérie ne correspond en rien au certificat de bonne conduite du capitaine Martin. Les Algériens qui ont eu à faire à lui, dans le cadre des opérations

F. B.

La mort d'Ahmed Moulay, mis à la « question » par Le Pen Le 2 mars 1957, son fils Mohammed Cherif, 12 ans, assiste au supplice

ALGER de notre envoyé spécial. Mohammed Cherif Moulay avait tout juste 12 ans quand son père a été torturé à mort sous ses yeux.

LE RÉSULTAT DU PREMIER TOUR A POUSSÉ LE FILS DU SUPPLICÉ À SORTIR DE SON SILENCE

cos de ses cinq frères et sœurs, avant que de leur mère, une nuit du printemps 1957. De ce drame, il n'a parlé à la presse qu'à deux reprises. D'abord il y a dix-sept ans, à son journaliste de l'époque, Laurent Chenu, aujourd'hui directeur. Le père de tortionnaire de Jean-Marie Le Pen fut tué sans la moindre raison, cette enquête publiée en deux temps par L'Express, le 22 février et le 20 mars 1985. Ces publications ont finalement valu au journaliste d'être considéré pour diffamation.



la maison pour entrer. Mon père s'attendait à être arrêté à tout moment, car le seul prétexte, dit-il, était d'être venu dans l'espace de l'enseignement musulman d'Alger. Il était alors Mohammed Cherif Moulay, 12 ans, et son père était lieutenant de la division Massu.



Le supplice a lieu dans une cour de la maison de son père, au sein du F.N. Les tortures ont duré plusieurs heures. Son père a été torturé, et son fils a été torturé à son tour. Le supplice a lieu, ce qui n'empêche

Ahmed Moulay (photo de gauche), âgé de 12 ans, est dans le noir du 2 mars 1957 après plusieurs heures de torture infligée par son oncle, le capitaine de parachutistes conduit par Jean-Marie Le Pen. Son fils, Mohammed Cherif (photo de droite), a alors 12 ans. Le jeune garçon découvre dans la maison son grand-père attaché sur le feu d'un réacteur.

crétaire de telle façon à laquelle est attaché un poignard. L'entente cache sa tentative, « une fois savoir poignard », dans le placard du compteur électrique de l'entrée. Quand les parachutistes de Le Pen reviennent à deux reprises les jours suivants et fouillent la maison à la recherche d'un tel objet, Mohammed Cherif se tait. Mais lorsque les gendarmes char-

Les tribunaux jugent « légitime » de rappeler ce passé

RAPPELER publiquement le passé de tortionnaire de Jean-Marie Le Pen peut être « légitime ». Ainsi a fini par juger la Cour de cassation, le 24 novembre 2000, dans un arrêt de condamnation sans peine ni répression le Pen.

« Je n'ai rien à cacher. J'ai torturé parce qu'il fallait le faire »

ALGER de notre envoyé spécial. Le Pen est un homme qui a torturé. Il a torturé parce qu'il fallait le faire. Il a torturé parce qu'il fallait le faire. Il a torturé parce qu'il fallait le faire.

JEAN-MARIE LE PEN À COMBAT (1962)

Révélation sur Jean-Marie Le Pen et la torture en Algérie en page 6 du « Monde » daté du 4 mai 2002, à la veille du second tour de la présidentielle qui doit opposer le président du Front national à Jacques Chirac. Le Monde

conduits par Jean-Marie Le Pen font irruption au 7, rue des Abencérages, une ruelle au cœur de la Casbah. Devant sa femme et ses six enfants rassemblés, Ahmed Moulay est torturé, puis mis à mort. Il n'a pas parlé. En partant, Le Pen oublie son poignard dans le couloir. Il revient le lendemain et le surlendemain, met la maison à sac pour le retrouver. En vain. L'ainé des six enfants, Mohamed, 12 ans, l'a trouvé, la nuit de la mise à mort de son père, et caché dans le compteur électrique. Voilà quarante ans que la famille Moulay garde cette pièce à conviction dans le buffet de la salle à manger.

Mon enquête sort en deux temps, à la veille du second tour de la présidentielle, puis des législatives. Le Pen parle de « machination immonde » réalisée « avec la complicité des services secrets de M. Bouteflika ». Il annonce engager une procédure en justice contre Le Monde. Je vais vivre avec ce poids sur les épaules jusqu'en mai 2003, date du procès en première instance, puis jusqu'en juin 2004, celle de la procédure en appel. Je ferai sortir

le poignard d'Algérie, dans des conditions rocambolesques, pour le présenter aux audiences. Pierre Vidal-Naquet et Henri Alleg viendront témoigner en personne. A la barre, l'auteur de *La Question* dira : « *Le Monde a fait d'avantage avec ses articles pour rapprocher la France et l'Algérie que quarante ans de diplomatie franco-algérienne.* » Le Pen perdra ses procès, jusqu'en cassation. L'enquête du *Monde* sera qualifiée de « *particulièrement sérieuse et approfondie* » par la justice, et « *la bonne foi* » du journal reconnue.

Le Monde

www.lemonde.fr
30 ANS - N° 1039 - L20 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE - MARDI 4 JUIN 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MAIRE COLOMBANI

Journaliste

« LE JOURNALISME, c'est la vie. » Jacques Fauvet affectionnait cette phrase apparemment banale. Il en avait fait un précepte, une règle de conduite professionnelle, un permanent rappel à l'ordre. C'est en l'énonçant qu'il nous invitait sans cesse à l'appréhender, à saisir et à comprendre.

EDITORIAL
Du deuxième directeur du Monde, successeur en 1969 du fondateur, Hubert Beuve-Méry, d'autres disent le poète, symbole de « la presse d'élite et d'opinion » selon les mots d'hommage choisis par Jacques Chirac, journaliste de combats et d'engagements, notamment en faveur de l'alternance de 1981 qui est l'incarnation durable de la gauche au pouvoir. Nous voudrions plutôt dire l'homme d'information. Le journaliste, tout simplement.

J.-M. C.
Lire la suite page 23



La mort de Jacques Fauvet

- De 1969 à 1982, à la tête du « Monde »
- Son combat pour les libertés et la justice
- De de Gaulle à Mitterrand, 23 ans d'éditorial

Lire pages 22 et 23
et Pierre Georges page 36

Révélation sur Le Pen, tortionnaire en Algérie



CHEF du Front national, Jean-Marie Le Pen a défendu les condamnés du parti d'extrême droite jusqu'au second tour de la dernière élection présidentielle, obtenant près de six millions de suffrages. Ce présent est l'héritage d'un long passé militant et actif. Entré en politique durant les années 1950, M. Le Pen fut élu pour la première fois, en 1956, député de l'éprouvée mouvement socialiste. C'est dans ce cadre que, sous l'impulsion de l'Assemblée nationale, il s'engagea dans l'armée après avoir voté l'envoi du contingent en Algérie sur proposition du gouvernement dirigé par le socialiste Guy Mollet.

Licencié du 1^{er} régiment étranger de parachutistes à Alger de janvier à mars 1957 quand la bataille faisait rage entre l'armée française et les indépendantistes du FLN algérien, Jean-Marie Le Pen participa à des missions de renseignement. Quatre nouveaux témoignages totalement inédits, obtenus par *Le Monde* en Algérie, affirment que M. Le Pen participa à des actes de torture durant ces missions. Précis et détaillés, provenant de victimes qui furent longtemps le choix du silence et d'une ardeur dévouée, ces récits viennent conforter des précédentes accusations. Dans le passé, notamment au début des années 1960, M. Le Pen ne consentit pas avoir torturé en Algérie. L'historien Pierre Vidal-Naquet a récemment obtenu gain de cause sur ce point en justice.

Interrogé, jeudi 30 mai par *Le Monde*, le président du FN a répondu « an d'abord tout est fermé » à des interrogateurs qu'il dit « menaçants ». Au « Grand Jury RTL-Le Monde-LE », il a annoncé qu'il porterait plainte contre notre journal.

Lire pages 8 et 9
la chronique télévisée page 14
et notre éditorial page 17

De nouveaux témoignages de personnes torturées par Jean-Marie Le Pen en Algérie sont publiés dans le « Monde » daté du 4 juin 2002, à la veille des législatives. Le Monde

Quelques années plus tard, je rapporterai le poignard en Algérie, comme je m'y étais engagée. Il est aujourd'hui exposé au Musée national du moudjahid, à Alger. En acier trempé, long de 25 centimètres, c'est un couteau des Jeunes hitlériennes fabriqué à quelque douze millions d'exemplaires par des couteliers allemands de la Ruhr, entre 1933 et octobre 1942. Le manche est partiellement recouvert de bakélite noire, incrusté d'un losange dont l'écusson – une croix gammée de couleur noire sur fond rouge et blanc – est tombé dans les années 1970, à force d'avoir été manipulé par les enfants Moulay. Sur le fourreau de ce poignard nazi, on peut lire distinctement : « J.M. Le Pen, 1^{er} R.E.P ».

En 2003, les médias français commencent à se désintéresser de la guerre d'Algérie. Pour ma part, je souhaite abandonner ce dossier. Trop lourd, trop douloureux. De petits rebondissements ne cessent cependant d'entretenir la



Le couteau de Jean-Marie Le Pen, oublié dans la Casbah d'Alger, dans l'appartement de la famille Moulay, dont le père a été torturé et assassiné dans la nuit du 2 au 3 mars 1957 par une vingtaine de parachutistes conduit par le lieutenant Le Pen. Raphael Dallaporta pour Le Monde

tension jusqu'en 2004. Ceux qui devraient se taire se mettent sur le devant de la scène. Ceux qui devraient parler se terrent, terrorisés ou défaitistes.

« L'école des supplices »

Certains anciens tortionnaires, eux, n'ont rien perdu de leur morgue. Ils s'imaginent que les lois d'amnistie leur donnent tous les droits. La lame de fond lancée en juin 2000 poursuit sa course et menace de les englober tous, à commencer par le général Maurice Schmitt, l'ancien chef d'état-major des armées françaises. Les « *témoins humiliés dans l'ombre* », selon l'expression de Paul Teitgen, l'ancien secrétaire général de la préfecture d'Alger, finissent par relever la tête. Dans un livre de 76 pages, une certaine Esmeralda dévoile le passé de tortionnaire du général Schmitt. Laisser ces révélations sans suite ? Impossible, estime la direction du *Monde*. Schmitt n'est pas n'importe qui.

Je repars à Alger et en rapporte une série de témoignages accablants. Ils sortent dans *Le Monde* du 19 mars 2005, jour anniversaire du cessez-le-feu entre la France et l'Algérie. Le cas d'Ourida Meddad est peut-être le plus marquant. Cette jeune fille de 19 ans s'est jetée, ou a été jetée, nue, en août 1957, du premier étage de l'école Sarouy, après avoir été torturée. L'établissement scolaire avait été réquisitionné, cet été-là, par l'armée française comme centre d'interrogatoire et de tortures. A la tête de cette « *école des supplices* » ? Schmitt. Tous les survivants décrivent celui qui était alors lieutenant comme « *le chef d'orchestre des tortures* », qui « *jouissait particulièrement quand l'un de nous était humilié* ». Le général Schmitt refuse de

réagir dans les colonnes du *Monde*, mais quelques jours plus tard, il qualifie sur France-Inter ces accusations de tortures de « *pure affabulation* ».

« *On m'a rendue à la vie, mais en lambeaux* », dit encore aujourd'hui Louissette Ighilahriz, celle qui fut à l'origine de ce retour de mémoire inespéré. Si le pouvoir, à Alger, a fait du passé colonial et des exactions commises par la France une rente de situation, il n'en va pas de même de la population algérienne. Celle-ci ne demande, dans son immense majorité, ni repentance ni excuses, mais une simple reconnaissance des faits.

Florence Beaugé est l'auteure d'*Algérie, une guerre sans gloire. Histoire d'une enquête* (Calmann-Lévy, 2005).

Florence Beaugé